

# CHARTRE DE PRET DES LISEUSES ELECTRONIQUES

## Conditions générales d'accès

- L'emprunt d'une liseuse est gratuit.
- Il est réservé aux abonnés de la médiathèque de plus de 15 ans dont la cotisation est à jour.
- La lecture et la signature de la présente charte est obligatoire à chaque emprunt. Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par un parent ou un tuteur légal.

## Modalités de prêt et de retour

- Le prêt et le retour se font à l'accueil au rez-de-chaussée de la médiathèque.
- Un seul prêt de liseuse est possible à la fois pour une même famille.
- La liseuse est considérée comme n'importe quel autre type de document : son prêt est donc soumis à la condition que le nombre maximum de documents empruntables sur une carte ne soit pas atteint.
- La liseuse est prêtée pour 4 semaines.
- Il est possible de prolonger l'emprunt de 4 semaines supplémentaires si la liseuse n'est pas réservée, en s'adressant à un agent de la médiathèque.
- Une liseuse peut être réservée lorsqu'elle est empruntée par un autre usager. La réservation est possible sur le site internet de la médiathèque à partir de son compte lecteur, ou sur place auprès d'un agent de la médiathèque.
- Les pénalités de retard s'appliquent selon les mêmes modalités que pour les autres documents.
  
- A leur retour, les liseuses sont remises dans leur état initial. L'emprunteur est donc autorisé à modifier les contenus (notes, marques-page, favoris...) et les paramétrages proposés par défaut. **En revanche, les paramètres d'usine ne doivent en aucun cas être restaurés.**
- L'utilisateur n'est pas autorisé à déclarer la liseuse sur son ordinateur personnel. Il ne doit pas associer la liseuse à un compte AdobeID (outil de gestion des fichiers protégés). Il ne peut donc pas y télécharger de livres numériques soumis à DRM (gestion des droits numériques, en anglais digital rights management). Le téléchargement de livres numériques gratuits est toléré dans le respect du droit d'auteur.
- L'utilisateur n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les appareils électroniques du type liseuses mis à disposition par la Médiathèque. En cas de problème concernant le fonctionnement de la liseuse, prévenir immédiatement la bibliothèque par téléphone (03.44.93.28.21) ou par mail (mediatheque@noyon.fr).
- Au moment du retour, les usagers sont invités à remettre aux bibliothécaires le questionnaire fourni avec la liseuse dûment rempli. Il permettra à l'équipe des bibliothécaires de mieux connaître son public, ses usages et ses attentes.

**Matériel prêté :**

- Une liseuse Kindle
- Un câble USB
- Un mode d'emploi
- Une bibliographie
- Un questionnaire de satisfaction
- Un exemplaire de la présente charte

Le matériel est vérifié au moment du prêt et du retour, en présence de l'emprunteur. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus et que le bon fonctionnement de l'appareil n'a pas été vérifié.

**Matériel perdu ou détérioré :**

Tout usager qui égare ou détériore tout ou partie du matériel emprunté doit le rembourser. Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel.

A titre indicatif :

- Liseuse Kindle : 139€
- Câble usb : 9.99€

**Recommandations d'usage**

Avant la 1<sup>re</sup> utilisation, il est conseillé de lire le mode d'emploi papier fourni avec la liseuse.

**La liseuse est un appareil relativement fragile :**

- Conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse ;
  - L'écran étant en verre, il risque de se fendiller s'il est soumis à une force ou un poids élevé ;
  - Assurez-vous que la liseuse ne risque pas d'entrer en contact direct avec des objets aux arêtes vives et coupantes, notamment lorsque vous la glissez dans un sac ;
  - Ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes ;
  - Ne mouillez pas l'appareil ;
  - Nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec (n'utilisez pas de détergent) ;
  - Utilisez la liseuse dans un environnement propre ;
  - Utilisez exclusivement le câble USB fourni ;
  - Pour ne pas égarer les accessoires, rangez-les bien à l'intérieur de la pochette.
- 
- Désactivez la fonction sans fil dans les endroits où les communications radio sont interdites, en particulier dans les établissements de soins et de santé.
- 
- Lorsque vous utilisez la liseuse à l'étranger, il relève de votre responsabilité de vous confirmer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l'usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.